

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 956

présenté par

M. Door, M. Grelier, M. Jacob, M. Abad, M. Aubert, M. Bazin, Mme Beauvais, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Valérie Boyer, Mme Brenier, M. Breton, M. Brochand, M. Carrez, M. Cattin, M. Cherpion, M. Ciotti, Mme Corneloup, M. Cornut-Gentille, Mme Dalloz, M. Dassault, M. de la Verpillière, M. Deflesselles, M. Rémi Delatte, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Diard, M. Dive, Mme Marianne Dubois, Mme Duby-Muller, M. Pierre-Henri Dumont, M. Fasquelle, M. Ferrara, M. Forissier, M. Furst, M. Gaultier, Mme Genevard, M. Goasguen, M. Gosselin, Mme Guion-Firmin, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Huyghe, Mme Kuster, Mme Lacroute, M. Larrivé, Mme Le Grip, Mme Levy, M. Lorion, M. Emmanuel Maquet, M. Marleix, M. Marlin, M. Menuel, Mme Meunier, M. Minot, M. Nury, M. Parigi, M. Pauget, M. Peltier, M. Perrut, Mme Poletti, M. Poudroux, M. Pradié, M. Quentin, M. Ramadier, M. Reda, M. Reiss, M. Reitzer, M. Reynès, M. Rolland, M. Saddier, M. Savignat, M. Schellenberger, Mme Tabarot, M. Taugourdeau, M. Teissier, M. Thiériot, Mme Trastour-Isnart, M. Vatin, M. Verchère, M. Viala, M. Jean-Pierre Vigier, M. Viry et M. Woerth

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« et de réalisation de stages hors établissement hospitalier public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Les Républicains vise à encourager les étudiants internes à aller effectuer leurs stages à l'extérieur des hôpitaux, notamment dans le secteur libéral.

Si cette possibilité existe aujourd'hui pour les étudiants, elle n'est que peu connue et peu utilisée. Il est cependant fondamental que les étudiants en médecine sortent des hôpitaux.

Il s'agit tout d'abord d'une question de formation : les pathologies traitées dans les hôpitaux, et notamment les CHU, ne correspondent pas à celles que l'on rencontre dans la médecine de ville. Cette possibilité permettra donc de diversifier la formation des étudiants.

En outre, il est important que le décloisonnement entre les différents modes d'exercice intervienne dès les études médicales.

Enfin, une multiplication des terrains de stage hors-hôpital permettrait d'irriguer les territoires avec des internes très rapidement. C'est une condition préalable à l'augmentation du nombre de médecins formés et à leur installation future en libéral.